|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**41ème session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel (EPU)**

*07 au 18 novembre 2022*

**Examen du rapport de l’Indonésie**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 09 novembre 2022*

 *(09h-12h30)*

**M. Kanyi FOLIVI**

***Premier secrétaire***

**Monsieur le Président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de l’Indonésie et se réjouit des avancées retracées dans son rapport soumis au présent examen.

Ma délégation prend notamment note, entre autres, des efforts fournis dans le domaine du droit à la santé et des plans sectoriels de protection et de promotion des droits des personnes handicapées ainsi que des personnes âgées.

Au demeurant, le Togo souhaite recommander à l’Indonésie :

1. *D’accélérer les procédures de ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;*
2. *De mettre en place un véritable système d’alerte précoce inclusif et participatif pour lutter contre les affrontements entre groupes religieux et promouvoir la tolérance et l’acceptation mutuelle.*

Pour terminer, ma délégation souhaite un plein succès à l’Indonésie dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

Je vous remercie.